

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2021-12-17-01491 Référence de la demande : n°2021-01491-051-001

Dénomination du projet : Capture phoques veaux marins RNN estuaire Seine

Lieu des opérations : -Départements : Seine-Maritime Eure -Commune(s) : 76390 - Conteville,76430 - La Cerlangue,76430 - Sandouville,76430 - Saint-Vigor-d'Ymonville.76430 – Tancarville. 27680 - Saint-Samson-de-la-Roque 27210 - Berville-sur-Mer

Bénéficiaire : VINCENT Cécile - Enseignant chercheur CEBC (UMR 7372, CNRS / ULR)

MOTIVATION ou CONDITIONS

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel Métais

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 18 mars 2022

Signature :

